

Jacques Degenève

technicien formateur

Pour Jacques Degenève, la formation est au cœur de son métier de technicien du CRPF dans le sud Ardèche : tout son travail est information/formation des propriétaires pour « *qu'ils s'intéressent à leur patrimoine et fassent en connaissance de cause leurs choix de gestion* ».



© C. Leca

Né en 1958 à Lyon, Jacques Degenève a choisi très tôt d'être forestier : il entre au CRPF dès 1977 après des études au Lycée agricole et forestier des Vosges (Mirecourt). « *C'était fabuleux d'entrer au CRPF à l'époque : ils étaient des pionniers !* », un avis que partagent encore les stagiaires qu'il reçoit chaque année. « *Tout en leur faisant découvrir notre façon de travailler, j'ai à cœur de leur faire prendre conscience aussi qu'il n'y a pas tant d'emplois que ça dans la forêt* ».

Jacques Degenève ne se sentait pas particulièrement « *prédisposé à son travail de formation* » mais concède que son quotidien, basé sur la relation avec les propriétaires, nécessite une dose de psychologie : « *c'est ce qui manque le plus dans notre formation initiale : nous sortons de l'école avec des connaissances techniques très poussées : sylviculture, fiscalité, réglementation... Mais nous ne sommes pas préparés au travail de relations publiques que nous allons mener !* » Une sensibilité qui doit être un des critères de choix de son point de vue pour entrer au CRPF.

« *Cependant, nous avons un cadre de travail qui permet de développer ces compétences car nous sommes autonomes et pouvons mettre en œuvre nos missions en fonction de nos qualités* ». Jacques Degenève apprécie particulièrement le fait que ses services aux propriétaires soient gratuits : « *cela donne une indépendance d'esprit qui permet des relations non contraintes : on ne doit rien à personne et il n'y a pas de pression de rentabilité, c'est précieux. Cela entraîne un relationnel de qualité avec les propriétaires : nous sommes du côté de l'intérêt général, de leur forêt avant tout, pas uniquement de leur revenu* ». C'est un atout dans son secteur où (selon une enquête récente qu'il a effectué auprès de 3 000 propriétaires dans le cadre d'un projet d'association pour la gestion forestière) les propriétaires sont moins attachés à leur forêt pour le revenu qu'elle pourrait leur apporter (12 %) que pour l'histoire

familiale qu'elle renferme (62 %) et le cadre de vie auquel elle contribue (42 %).

S'adapter au public que l'on côtoie est essentiel pour Jacques Degenève, qui a tout d'abord travaillé dans le Beaujolais, « *un secteur où la productivité était de mise, où l'on parlait rendement, prix de vente, pourcentage d'écorce, réactivité des peuplements...* ». Peu à voir avec le sud Ardèche, où il œuvre depuis plus de vingt ans. « *Ici, on a du pin maritime et du châtaignier, difficile de parler de croissance, les choses vont doucement, la forêt n'est pas considérée comme un outil de production* », ce qu'il regrette parfois, même s'il apprécie de vivre dans cette région où l'entraide, la solidarité, le partage et le lien social pallient au manque de moyens et de

biens. Alors, il mise sur le fait que s'occuper de sa forêt, c'est créer de l'emploi, de l'activité, de la vie dans des massifs qui se dépeuplent. « *Les propriétaires voient bien qu'il y a moins de monde en forêt aujourd'hui, ça les chagrine. Alors, je tâche de leur faire prendre conscience de leur rôle dans un possible renouveau de l'activité forestière, j'essaie de les convaincre de se regrouper pour engager des travaux, faire sortir du bois* ». Un travail qui passe par l'information, la sensibilisation, et l'organisation de réunions, où le courrier d'invitation a autant d'importance que la réunion en elle-même, « *sinon plus, puisque seuls*

10 % des invités participeront à la journée. Il faut soigner le contenu de l'invitation, bien poser la problématique afin qu'elle fasse son chemin dans les esprits d'un maximum d'entre eux ! C'est moins valorisant que d'animer une réunion, mais c'est fondamental ».

Sortant de notre interview, Jacques Degenève allait constater des dégâts forestiers du côté de Largentière, qui a subi des vents de plus de 160 km/h fin octobre : ça fait aussi partie du métier.

Christel Leca



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE, ET DE LA FORÊT

avec le concours du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, et de la Forêt.

Rhône-Alpes
de la Région Rhône-Alpes



la participation de la COFORET



PEFC/10-31-1385
PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé sur du papier certifié PEFC